

SERVICES DE PRÉVENTION EN SOINS DENTAIRES

UNE ALTERNATIVE

Des mesures préventives adéquates et récurrentes favorisent une bonne santé buccodentaire.

À cet égard, des visites périodiques chez votre professionnel de la santé pour ce que l'on appelle communément un « nettoyage de dents » est non seulement souhaitable mais nécessaire pour se maintenir en santé.

Malheureusement, comme bien d'autres produits et services, les honoraires des dentistes ont subi de fortes hausses depuis la survenance de la pandémie soit en moyenne + 4,2 % en 2021, + 5,0 % en 2022 et + 9,8 % en 2023.



Concernant spécifiquement les services de prévention (visite pour le détartrage et le polissage de vos dents) qui demeurent les services les plus utilisés car ils constituent la porte d'entrée pour favoriser votre santé dentaire, il existe depuis peu **une solution alternative moins coûteuse** et faite par les mêmes professionnel.les.



En effet, suite à l'adoption de la Loi 15 en 2020, les hygiénistes dentaires ont dorénavant la possibilité d'œuvrer en pratique privée sans la supervision d'un dentiste dans le champ de compétence qui leur est octroyé. Quelques hygiénistes dentaires ont choisi de développer cette

option et leur nombre augmente progressivement. Elles et ils sont plus de 60 actuellement à l'échelle du Québec à œuvrer à titre d'hygiéniste dentaire en pratique indépendante. En moyenne, leurs **tarifs** sont **entre 30 % et 40 % plus économiques que ceux des dentistes.**

Leurs services consistent entre autres à effectuer le détartrage et le polissage périodique de vos dents et dans la même séance, l'hygiéniste procède également à une évaluation buccodentaire. Si un problème particulier est constaté, l'hygiéniste vous réfère alors à un

dentiste. L'examen périodique avec votre dentiste comprenant la prise de radiographies visant à déceler certains problèmes à traiter reste fortement recommandé.

Pour ceux et celles intéressés par cette nouvelle offre de services, vous pouvez en apprendre plus en consultant le site de la Fédération des Hygiénistes Dentaires du Québec (FHDQ) à l'aide du lien suivant :



<https://fhdq.org>

Vous pourrez également, sur ce même site, trouver un.e hygiéniste dentaire qui œuvre en pratique privée dans votre région en cliquant sur « trouver votre hygiéniste » qui se trouve dans la bande supérieure du menu d'accueil.

Rappelons que tout.e hygiéniste dentaire doit, pour pouvoir pratiquer, être membre de son ordre professionnel (Ordre des Hygiénistes Dentaires du Québec (OHDQ)). L'OHDQ impose à chacun de ses membres, qu'il travaille en pratique privée ou sous la supervision d'un dentiste, des normes et des obligations via un strict code de déontologie. Celui-ci oblige entre autres l'hygiéniste à référer le patient à un autre professionnel de la santé dentaire selon le besoin.

Votre [Comité des Assurances de l'AQDER](#)

Avantages pensés pour les employés des services de l'éducation

Merci d'être là au quotidien pour nous et nos familles

Rebâchez votre assurance auto, habitation ou véhicule de loisir parce que nous êtes membres de l'AQDER

Économisez en regroupant vos assurances

Programme de Santé MENSIEUR, des tips pour élever votre enfant, profitez de privilèges qui s'accumulent au fil des années!

beneva Cliquez sans soumissionner! beneva.ca/ajouter
1 855 443-6076

apér

ASSURANCE COLLECTIVE

Simplifiez-vous la vie!
Recevez vos remboursements dans votre compte bancaire

Et soumettez vos réclamations via l'Espace client. Inscrivez-vous dès maintenant! [Voilà comment!](#)

1 877 422-6487

IAA

ON ENRICHIT POUR VOUS.